

« Soyons ambitieux pour le lycée ! » (sic)



A&I UNSA, CRAP Cahiers pédagogiques, Éducation et Devenir, FAGE, FCPE, FEP CFDT, SE-UNSA, SGEN CFDT, SGL, SIEN-UNSA, UNEF, UNL, UNSA Éducation

19 octobre 2017

Monsieur le Ministre,

Le premier ministre a annoncé en juillet qu'une « concertation » serait lancée sur le baccalauréat à la rentrée de septembre. Celle-ci doit aboutir « *avant septembre 2018, pour une mise en œuvre complète de cette réforme pour le bac 2021* ». Le projet serait de « *resserrer les épreuves finales autour d'un plus petit nombre de matières et de définir ce qui relève du contrôle continu* ». Vous-même avez déclaré vouloir « *remuscler ce baccalauréat pour lui donner plus de sens et pour le rendre plus utile* » et faire évoluer « *les programmes du lycée, pour être cohérents avec la réforme du baccalauréat* ».

Nos organisations se réjouissent de l'ouverture du chantier « baccalauréat et lycée », même si elles regrettent que vous y entriez par la porte la plus étroite, celle du nombre d'épreuves terminales du baccalauréat, de son organisation et surtout sans questionner les voies et les séries qui sont socialement ségrégatives. Elles auront des propositions constructives à faire pour que le lycée évolue de manière à permettre à tous les jeunes de gagner en autonomie et d'élaborer progressivement leur projet de formation et d'insertion professionnelle, sans oublier que le lycée doit participer à la formation citoyenne et à l'émancipation des jeunes.

Elles demandent que ce chantier :

1) Inclue les trois actuelles voies du lycée, voies générale, technologique et professionnelle, pour **tendre vers un lycée sans filière** favorisant les mixités.

2) S'inscrive **dans la logique bac-3/bac+3** : ce travail doit associer le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, contrairement au chantier sur les attendus à l'entrée dans le supérieur qui ne fait pas toute sa place au bac-3.

3) Concrétise la notion de **parcours structuré en modules communs pour certains, choisis pour d'autres**. Cela nécessite de développer l'accompagnement pour que chaque jeune puisse élaborer un parcours cohérent et porteur de réussite, validé par un baccalauréat, diplôme national, donnant accès à l'enseignement supérieur et éventuellement à une insertion professionnelle directe selon les modules choisis par le jeune.

4) Travaille sur **l'accompagnement du lycéen dans la construction de son parcours Avenir et de son parcours Citoyen**, ce qui nécessite un volume horaire spécifique et des moyens humains identifiés et suffisants.

5) Permette de **repenser le temps dans l'établissement**, selon les besoins des jeunes et des personnels **pour faire du lycée un véritable lieu de vie et « désintensifier » le travail**.

6) Fasse l'objet d'une véritable concertation avec une méthode et un calendrier négocié.

Nous demandons enfin que la démarche fasse une large place à l'implication de tous les acteurs de la communauté éducative. L'accompagnement et le développement professionnel continu seront indispensables pour mener à bien les évolutions nécessaires.

Signataires : A&I UNSA, CRAP-Cahiers pédagogiques, Éducation et Devenir, FAGE, FCPE, FEP CFDT, SE-UNSA, SGEN CFDT, SGL, SIEN-UNSA, UNEF, UNL, UNSA Éducation.